



SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION.

Procès-verbal Conseil d'Administration de la SFSIC du 05 novembre 2010

Présents : Patrice de La Broise, Valérie Lépine, Philippe Dumas, David Douyère, Alain Kiyindou, Virginie Julliard, Cyrill Masselot, Claudine Batazzi, Béatrice Vacher, Didier Chauvin, Hélène Romeyer, Odile Riondet, Brigitte Chapelain,

Présidents d'honneur présents : Gino Gramaccia

Excusés : Marie-Michèle Venturini, Théodora Pélage, Aurélia Lamy, Christian Le Moëne, Françoise Bernard, Jacques Perriault, Nicole D'Almeida, Virginie Spies.

Ordre du Jour :

Informations générales préalables

- 1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 17 septembre 2010.
- 2- Point sur la politique générale
- 3- Préparation des doctorales
- 4- La revue française des SIC
- 5- Point sur les commissions
- 6- Questions diverses

Informations générales

- *Hommage à Jean Devèze, co-fondateur de la discipline SIC, organisé par Béatrice Galinot-Melenec le 10 février au Havre.*

Seront présents au titre de la SFSIC : Alain Kiyindou, David Douyère. Gino Gramaccia.

Béatrice Galinot-Melenec souhaite baptiser « Jean Devèze » la salle de documentation du département info-com de l'université du Havre. Elle a sollicité Anne-Marie Laulan pour inaugurer cette salle de documentation, a pris contact avec Catherine Loneux pour faire venir les archives de Rennes, puis Michel Mathien qui a pris la suite de Jean Devèze au CNU et enfin Jean-Pierre Chamou pour récapituler les travaux de Jean Devèze. Il fut également président de la SFSIC. Pour cette raison, Béatrice Galinot-Melenec demande à la SFSIC un engagement financier pour cette manifestation.

Claudine Batazzi, trésorière, souhaite que la SFSIC participe mais elle nécessite un budget pour pouvoir se positionner. Brigitte Chapelain, vice-présidente à la communication propose que Mme Galinot-Melenec écrive un article pour les cahiers de la SFSIC.

En conclusion Alain Kiyindou propose que la SFSIC s'engage en co-édition de la thèse de Jean Devèze, du déplacement de madame Vettraino-Soulard et des membres du Conseil d'Administration

qui souhaitent participer. Ce qui fait un total d'environ 1000 euros.

Ce montant est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

- *Dans la listes des revues en construction pour le Fonds européen de la recherche, il n'y a pas de catégories SIC.*

Il est important que la SFSIC réagisse. Nous ferons pression auprès de Patrice Bourdelais et des responsables de cette liste.

- *Le rapport final du CDHS est sorti sans grande modification.*

Il remercie la SFSIC (en écrivant SFIC).

- *Nicolas Castoraldi a la mission qu'avait Edouard Husson au ministère.*

Il nous confirme que Pierre Moeglin représente les SIC au sein du conseil. C'est une bonne nouvelle car Pierre Moeglin défendra bien les SIC. Parmi les réflexions en cours, figure l'insertion professionnelle ; la commission formation pourrait y participer.

- *Remise du prix AFCI le 30 novembre prochain.*

David Douyère peut être présent.

1 - approbation du PV du 17 septembre 2010

Le procès verbal du 17 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées en séance.

2 - Déclaration de politique générale

Alain Kiyindou présente le document de politique générale modifié à la suite des remarques du précédent conseil d'administration. Une synthèse des assises est ainsi intégrée pour tenir compte des préconisations qui ont été faites. Les points importants restent les mêmes en insistant sur notre positionnement.

Sur le fond, Bernard Miège a fait des remarques par écrit. David Douyère souligne le fait que les efforts de la SFSIC se font sur tous les plans. Philippe Dumas rappelle toutefois certains problèmes de communication. Anne-Marie Laulan trouve ce texte d'excellente qualité. Elle signale qu'il est important de rappeler que nous existons depuis 40 ans. Patrice de la Broise souhaite savoir à qui est destiné ce texte : s'il s'agit d'un public plus large que nos membres, il faut préciser quelles sont les missions de la SFSIC. Le texte sera disponible sur le site après les ultimes corrections. Odile Riondet est d'accord pour préciser que les SIC sont une discipline et non une interdiscipline.

Sur les financements, Claudine Batazzi pose la question du montant des adhésions car elle fera la relance à Noël. Le montant reste identique. Gino Gramaccia insiste sur l'importance de diversifier nos financements. Ce texte, une fois modifié, devra en effet être diffusé de façon large. Béatrice Vacher pose la question de savoir si nous voulons être une association reconnue d'utilité publique pour recueillir d'autres types de financements. Dans ce cas, il faut faire attention aux dépenses que nous faisons. Alain Kiyindou se charge de voir avec le ministère de l'intérieur. Une commission se charge d'étudier ce point en relation avec d'éventuelles modifications de statuts : Béatrice, Alain, Brigitte, Christian, Claudine se proposent.

Sur des aspects particuliers, Virginie Julliard demande que soit précisé « les membres devraient participer plus à l'activité scientifique... ». Il s'agit en effet que chacun, même non élu, participe à

l'organisation des doctorales et du congrès. Il s'agit aussi de se présenter plus nombreux aux élections du Conseil d'Administration. Hélène Romeyer propose de présenter la recherche en premier et non la communication. On peut mettre animation scientifique à la place de recherche pour respecter l'ordre alphabétique.

Sur le plan de la diffusion, Didier Chauvin remarque que nous sommes trop peu visibles auprès des professionnels. Patrice de la Broise, en faisant le relais entre la formation et la recherche, propose que la réflexion sur les relations professionnelles soit informelle durant les deux années à venir. Didier Chauvin est prêt à s'en occuper, il écrit un texte de proposition d'action pour le prochain Conseil d'Administration. Valérie Lépine trouve que ce qui rassemble est la notion de compétence. Anne-Marie Laulan propose que le document de déclaration de politique générale soit notre plaquette, une fois remaniée et mise en forme. Brigitte Chapelain confirme que nous sommes dans cette logique.

3 - Les doctorales

Candidature du MICA de l'université de Bordeaux

Gino Gramaccia nous lit la lettre de Valérie Carayol, directrice du MICA à Bordeaux, qui propose la candidature de l'université de Bordeaux pour organiser les doctorales. Elle donne un accord de principe mais demande d'établir une convention rapidement avec une estimation budgétaire préliminaire.

Cahier des charges

Alain Kiyindou propose de reprendre le cahier des charges du congrès, d'urgence, en tenant compte dès maintenant des frais de publication d'actes. Il faut en effet revenir au format papier car les doctorants ont des problèmes pour faire valider leurs publications. Les engagements en frais de transport ne peuvent tenir compte que des frais d'avion. En terme de budget, il faut reprendre les prix de Grenoble (tarif ordinaire 50 euros, tarif doctorants 30 euros) en précisant que les membres du Conseil d'Administration ne paient pas ni les membres de l'équipe organisatrice. Pour les animateurs, il est important de faire attention à ne pas faire venir de professeurs trop exigeants sur leurs remboursements.

Gino Gramaccia propose une date fin mars sous réserve de la disponibilité des salles (MSH ou Condorcet) et de l'équipe, en particulier de sa directrice.

En ce qui concerne l'organisation, il faut laisser plus de temps de parole aux doctorants qu'aux réunions de professeurs ou assises par rapport à Grenoble.

La rédaction de l'appel à communication doit être faite avec Annie Bart qui fait partie du MICA même s'il faut préciser que l'impulsion vient de la SFSIC.

Organisation

L'équipe d'organisation au sein de la SFSIC est constituée de : Virginie Julliard, Aurélie Lamy, Hélène Romeyer, David Douyère et Patrice de la Broise. Béatrice Vacher en tant que secrétaire générale accompagne l'organisation des doctorales comme elle le fait sur les autres projets. Par ailleurs, elle propose d'organiser la traçabilité du contenu des ateliers comme cela a été fait en 2009 à Grenoble.

Béatrice Vacher pose la question de l'envoi des textes : à qui, comment ? Utilise-t-on la même plateforme de travail Internet que pour le congrès (OCS) ?

Cyril Masselot rappelle qu'il n'y a pas de plateforme parfaite surtout en français. Philippe Dumas propose un autre outil, conf-tool. Hélène Romeyer souhaite que ne soit pas utilisée de plateforme. La question est en étude pour y apporter une réponse au plus vite.

Financements spécifiques

Concernant le financement des doctorants sans ressources, Philippe Dumas propose que la SFSIC fasse un geste. Alain Kiyindou est d'accord pour les laboratoires membres de la SFSIC. Brigitte Chapelain estime qu'on ne peut pas faire des choix à la place des laboratoires. Ils ont de l'argent et doivent aider leurs doctorants. Patrice de la Broise pense en effet que la SFSIC ne peut pas se substituer aux laboratoires et servir de mécènes.

Il est toutefois possible d'étudier la question au cas par cas. Virginie Julliard propose de réfléchir aux hébergements pour diminuer les frais, le CROUS par exemple. Patrice de la Broise précise qu'on peut alors intégrer les associations d'étudiants.

A ce propos, Virginie Julliard a commencé un fichier de ces associations.

Concernant la dimension internationale, Odile Riondet demande comment en tenir compte et si la SFSIC peut aider aux financements éventuels. Alain Kiyindou rappelle que Bordeaux est en relation forte avec l'Afrique et il faut voir si l'AUF peut être partenaire de cette manifestation.

Valorisation des doctorales

Concernant les publications, Cyril Masselot propose de faire une démarche CNU pour montrer que ces doctorales valent la peine et que ces publications doivent être reconnues. Il faut bien mentionner dans l'appel qu'il y aura une publication papier (qui peut donc servir au dossier de qualification).

Animation des ateliers

Pour l'animation des ateliers, Hélène Romeyer propose de penser tout de suite qu'elle peut être faite par un binôme HDR/maître de conférence. Brigitte Chapelain estime qu'il faut surtout penser à la compétence des animateurs.

La candidature du MICA pour l'organisation des doctorales 2011 est approuvée à l'unanimité.

4 - La revue Française des SIC

Brigitte Chapelain, Gino Gramaccia, Christian Le Moëne, Cyril Masselot rappellent que le projet existe depuis près de trois ans. Plusieurs solutions existent :

1 - Une publication autonome via la création d'un site.

C'est une option qui nécessite une solution graphique. Le devis est de 2500 euros. Cette solution a l'avantage d'être rapide à mettre en place mais l'inconvénient est la maintenance, la pérennité.

2 - S'intégrer à revue.org

C'est une solution optimale : on publie directement en numérique (avec un numéro ISSN pour la reconnaissance académique), le public est large, le financement est public, la responsabilité juridique de la revue est entière. Cela suppose une qualité scientifique de haut niveau. Sur le plan pratique, à Revue.org, il y a une vingtaine de personnes dédiées pour aider les revues et tenir compte de leurs demandes. Il faut d'abord avoir une politique éditoriale précise et avoir un plan des quatre premiers numéros avant de demander un hébergement à revue.org.

Dans tous les cas, il y a déjà d'autres revues SIC en ligne (du Gresec, connexes, celle de Sylvie Leleu-Merviel, ISDM, etc.) qu'il faut regarder pour en mesurer les avantages et inconvénients. Il est

également nécessaire de penser une charte graphique spécifique.

Il est demandé aux responsables du projet un document comprenant le comité de rédaction et des éléments de contenu pour soumettre au vote du Conseil d'Administration le type de publication. David Douyère et Odile Riondet proposent leur aide pour nourrir le sujet.

5 - Point sur les commissions

Commission Formation

Valérie Lépine nous fait part d'une demande de la part de l'UQAM (Québec) pour mettre en commun des enquêtes, études, etc. concernant la formation et les professions en communication (la partie formation et professions en information n'est pas encore dans le périmètre du dispositif). Les enseignants chercheurs de l'UQAM essaient d'avoir des financements pour favoriser les partenariats francophones et mettre en place un observatoire des dispositifs de formation et des évolutions professionnelles.

Il serait bon d'être présent dans le projet pour qu'ils puissent obtenir ces financements. Il faudrait également associer l'AFCI qui mène déjà des enquêtes et avec qui un partenariat est engagé avec nous. Pour cela, il faudrait pour le 25 novembre une lettre d'intention qui nous engage en terme de mise à disposition de ressources (humaines, techniques, coordination du congrès avec François Coreen, espace réservé dans les cahiers, mobilisation de notre réseau de partenaires, etc.).

Valérie Lépine a préparé un premier jet de lettre que peut signer le président.

Alain Kiyindou rajoute qu'il serait intéressant d'avoir des partenariats également avec les AFCC (associations en communication).

Le Conseil d'Administration vote sur le principe de la coopération et sur la lettre d'intention.

Odile Riondet précise que l'AUF (Afrique) va publier ses appels à projet pour essayer d'avoir des financements et s'intégrer dans le projet.

Sur le parcours de licence, Valérie Lépine rappelle que les SIC doivent se positionner (problème des IUT en particulier à qui on demande de se rapprocher des parcours généralisés). Ce qui rejoint la question de remplir les fiches des formations et d'avoir nos correspondants pédagogiques en région pour relancer les responsables formation. Nous lancerons à nouveau un flash-info pour que ces saisies se fassent et nous en rappellerons les enjeux.

Alain Kiyindou rappelle que l'assemblée des chefs de département info-com en IUT et en UFR a déjà fait un travail de coordination. Le problème qui se pose est celui de se réunir avec les responsables de licence et de master. Philippe Dumas rappelle quant à lui que cette coordination existe également dans les départements SRC.

Patrice de la Broise propose que la SFSIC soit force de proposition car le CNU n'a pas réagi au CDHSS et nous devons nous positionner. En info-com il y a une telle diversité de formations qu'il est important de favoriser le recadrage, notamment lorsque ce n'est pas fait. Gino Gramaccia rappelle en effet que notre travail est de valoriser l'émergence de formations, de rendre compte de ce qui existe. Patrice de la Broise rajoute qu'il s'agit également de pointer ce qui fonctionne ou non, ce qui risque de disparaître. Philippe Dumas précise que le ministère a conscience de la nécessité de préserver les IUT, ce que nous avons vu dans les SRC (service et réseau de communication).

Valérie Lépine fait un appel candidature pour constituer un groupe de travail et faire une proposition concrète : où en sommes-nous des contenus de licence-master, quel corpus pourrait être considéré comme socle de la formation ?

Brigitte Chapelain nous informe qu'il y aura une rubrique sur les formations innovantes dans les cahiers de la SFSIC.

Commission Relation Internationales

Odile Riondet rappelle que Virginie Spies va faire travailler des étudiants sur le recensement des associations d'étudiants en SIC dans le monde et repérer les blogs de chercheurs en SIC à l'étranger. Elle regarde les sites web aux USA et Odile Riondet va en Angleterre pour faire la même chose.

L'école doctorale d'été aura lieu à Lugano du 31 août au 3 septembre 2011 avec une série de thématiques qui recouvrent les SIC. Chaque atelier sera dirigé par un binôme français-allemand. En rappel, la SFSIC est partenaire de cette école d'été.

Hélène Romeyer pose la question de savoir si la SFSIC est aussi partenaire de l'université d'été de l'ECREA si celle-ci a lieu en même temps. Alain Kiyindou confirme qu'en tant que membre institutionnel de l'ECREA, la SFSIC est partenaire de son université d'été, ce qui ne l'empêche pas d'être partenaire d'autres universités. Odile Riondet nous donne l'avis de Bertrand Cabedoche, organisateur de l'université d'été de l'ECREA. Il n'est pas opposé à la présence de la SFSIC sur d'autres manifestations.

Odile Riondet pose la question de savoir si la SFSIC peut s'engager à trouver des financements. En réponse, le Conseil d'Administration décide que la SFSIC peut subventionner cette université d'été à la hauteur des subventions qu'elle recevra. Elle est par ailleurs d'accord pour labelliser l'événement.

Odile Riondet expose le cas d'un doctorant algérien qui souhaiterait monter un groupe de recherche SFSIC des jeunes chercheurs algériens en SIC. Ce doctorant travaille à Louvain sur le thème de la santé en Algérie. La réponse négative est argumentée :

Alain Kiyindou rappelle que la SFSIC ne peut pas avoir d'autres sociétés en son sein mais elle peut encourager une association. Brigitte Chapelain précise que l'encouragement peut aller dans le sens de la mise en relation avec des associations d'étudiants.

Philippe Dumas nous informe que pour le colloque SFSIC de Toulon les 8, 9 et 10 décembre, c'est l'université de Toulon qui a financé les déplacements de tous les Maghrébins (et cela a coûté très cher).

Alain Kiyindou remercie au nom de la SFSIC les collègues de Toulon qui ont suppléé à notre défaillance. A Tunis, notre colloque a été très bien accueilli en 2008 et nous nous étions engagés à faire la même chose en France. Nous n'avons pas réussi, nous devons être présents à ce colloque. Alain Kiyindou propose que les membres du Conseil d'Administration qui veulent se déplacer pour le colloque de Toulon aient leurs frais payés.

Commission Communication et Valorisation

Cyril Masselot a testé l'accès en ligne à la revue « Communication et langage » via le site Necplus. Chaque membre du Conseil d'Administration aura son identifiant pour tester la connexion et l'ergonomie. Jean-Louis Soubret, responsable de NecPlus est ouvert à toutes les suggestions. Ce service sera ensuite proposé aux membres de la SFSIC pendant un an (ceux qui étaient à jour en février 2010).

En ce qui concerne le site Internet de la SFSIC, La mise à jour de son moteur (Joomla) se fera sous peu. L'adresse sera envoyée aux membres du Conseil d'Administration pour vérifier son fonctionnement et lancer le nouveau site pour le début d'année.

Les actes du congrès 2010 pourront être mis en ligne dès que le Conseil d'Administration aura validé les derniers points en suspens présentés par Béatrice Vacher. Le Conseil d'Administration acte les archivages qui correspondent aux cas : absence non justifiée au congrès, non paiement, communication non conforme aux recommandations après deux relances.

Les auteurs et le CNU demandent que les actes soient publiés également sous forme d'un document complet pdf, paginé. Pour cela, Béatrice Vacher coordonne la compilation des communications validées, Alain Kiyindou rédige un avant-propos qu'il soumet aux membres du Conseil

d'Administration et, avant la publication finale, le document passe en validation par son comité scientifique. Béatrice Vacher et Cyril Masselot remarquent que ce document va être compliqué à faire car les communications sont rédigées sous de multiples formats difficiles à concilier. Cette expérience doit servir à penser aux manifestations futures en étant plus exigeant dès le début sur les formats et styles des communications envoyées par les auteurs.

Brigitte Chapelain présente les projets en cours :

1 - Les supports de communication papier de la SFSIC prendront deux formes. Une courte information papier pourra être diffusée largement et une autre, plus importante, servira pour le dossier de sponsoring. Les étudiants d'Alain travaillent sur le sujet ainsi que ceux de Théodora Pélage.

2 - Un réseau de correspondants à l'étranger pourrait être organisé pour les cahiers de la SFSIC (recevoir des articles et envoyer les cahiers).

3 - Les cahiers seront augmentés de 8 pages pour rendre la publication plus aérée, agréable à lire. L'augmentation du nombre de pages coûte environ 300 euros par numéro et le travail de maquette aura un certain coût une fois pour toutes.

Il peut aussi y avoir des articles ou extraits des doctorales publiés dans les cahiers. Alain Kiyindou propose que s'il y a un cahier spécial doctorales, nous pourrions envisager d'en demander le financement à l'équipe d'accueil.

Gino Gramaccia rappelle que pour sortir les cahiers, cela ne coûte pas cher car l'université de Bordeaux 1, qui assure le travail, est bon marché même si le résultat n'est pas entièrement satisfaisant. S'il faut changer pour trouver un prestataire privé, les coûts risquent d'augmenter fortement.

Le Conseil d'Administration adopte l'augmentation des 8 pages du cahier et l'amélioration de sa maquette à l'unanimité.

Commission Recherche (voir document et Conseil d'Administration précédent).

David Douyère résume les projets sur trois points, sans compter les organisations des deux manifestations scientifiques que sont les doctorales et le congrès :

- Faire un panorama des laboratoires avec leurs axes de recherche et leurs inscriptions dans les programmes européens pour en repérer les axes émergents. Il faut pour cela prendre contact avec les directeurs de laboratoire et les institutions.
- Valoriser les figures phares des SIC.
- Faire un ouvrage qui montre les acquis des SIC.

Patrice de la Broise aimerait également qu'on invite aux Conseils d'Administration des acteurs centraux des SIC, comme on l'a fait aujourd'hui avec Béatrice Galinot-Melenec à propos de Jean Devèze.

Virginie Julliard a fait le tour des associations et des directeurs de laboratoire. Elle a ainsi un fichier et aimerait le valoriser en relation avec le projet de la commission recherche de faire un panorama des laboratoires. Par ailleurs, elle souhaiterait savoir que proposer aux associations via la SFSIC : un espace forum sur le site, une foire aux questions, une page spéciale, etc. ?

Patrice de la Broise propose d'inviter Camille Laville, pilote de l'association de doctorants « parcours SIC ». David Douyère prend contact avec elle.

Les acquis de la SIC.

6 - Points divers

Commission statut

Ouverture d'une commission pour revoir les statuts. Cette commission est constituée au moins de Claudine Batazzi, Brigitte Chapelain, Alain Kiyindou, Christian le Moëne, Béatrice Vacher.

Cotisation

La cotisation de membre SFSIC 2011 reste à l'identique de 2010.

CNU

Philippe Dumas remarque que nous avons un problème d'information en relation avec le CNU. Par exemple, il y a eu des changements de personnes (Sylvie Leleu-merviel n'y est plus) sans que nous soyons au courant.

Mise en ligne des textes des commissions et de la trésorerie

Les documents doivent être mis en ligne pour avoir un site à jour. Dans un premier temps, ils doivent être vus par Brigitte Chapelain pour avoir une forme cohérente.

Feuille de style pour les doctorales (puis le congrès)

Voir avec Brigitte Chapelain, Cyril Masselot et Béatrice Vacher pour utiliser les styles de word et la charte graphique SFSIC.

16h49 : la séance est levée.